

Madame Marie-Christine SOULHIARD
Maire
Mairie de Saint-Etienne-de-Valoux
Le village
07340 Saint-Etienne-de-Valoux

Saint-Vallier, le **24 JAN. 2020**

Objet : Avis de Porte de DrômArdèche sur la modification simplifiée n°1 du PLU
Affaire suivie par : Audrey ARMISSOGLIO
Mail : a.armissoglio@portededromardeche.fr

Madame la Maire,

Vous m'avez transmis pour avis votre projet de modification simplifiée du PLU et je vous en remercie.

En tant que personne publique associée, la communauté de communes Porte de DrômArdèche émet un avis formulé au regard de ses compétences : Aménagement, Urbanisme et Habitat, Economie, Environnement, Agriculture et Tourisme. Dans ce cadre, les modifications que vous souhaitez apporter à votre PLU n'appellent pas de remarques particulières.

J'ai donc le plaisir de vous faire part de l'avis favorable de la Communauté de communes Porte de DrômArdèche sur votre projet de modification simplifiée.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Pierre JOUVET
Président de Porte de DrômArdèche
Conseiller départemental